



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 11/07/2017
Reçu en préfecture le 11/07/2017
Affiché le 11 JUIL. 2017
EXTRAIT DU REGISTRE DB20170638-DE

DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mercredi 28 Juin 2017

OUTIL DE POINTAGE NUMERIQUE – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Etalent présents : Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Héléne BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Jean-Luc MADEC, Anne-Valerie RODRIGUES, Philippe DONIES, Martine YVON, Pierre-Yves CAINJO, Isabelle LE RIBLAIR, Armelle GEGOUSSE, Dominique DAUGES, Loïc TONNERRE, Michel ROUALO, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Nolwenn DELALEE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Sylvain BRITEL.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Katherine GIANNI à Héléne BOLEIS, Christelle CAINJO à Isabelle LE RIBLAIR, Dominique SAURAY à Loïc TONNERRE, Thierry LE FLOCH à Michel LE MESTRALLAN.

Secrétaire de séance : Anne-Valérie RODRIGUES

Présents : 29
Pouvoirs : 4

OUTIL DE POINTAGE NUMERIQUE – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Rapporteur : Hélène BOLEIS

La collectivité souhaite équiper en terminaux de pointage numériques les accueils périscolaires et offices des écoles publiques municipales. Cet investissement permettra de faciliter et fiabiliser le travail des agents sur le terrain.

Les tablettes ainsi achetées seront mutualisées au sein des services concernés (accueils de loisirs, passeport...) et permettront, en lien avec le déploiement du futur portail familles de la collectivité, de tendre vers une dématérialisation complète de ces services à la population, depuis l'inscription aux activités municipales via le site internet de la collectivité jusqu'à la facturation et au règlement des différentes prestations consommées.

Afin de consolider le plan de financement prévisionnel de l'investissement précisé ci-dessous, un dossier de subvention d'équipement a été déposé et est en cours d'instruction auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan.

Dépenses		Recettes	
Tablettes numériques	4 350 €	Autofinancement	7 650 €
Logiciel	6 300 €	Subvention CAF	3 000 €
	10 650 €		10 650 €

Vu le Code général des collectivités ;

Vu l'avis de la commission « Education, Culture, Relations internationales et Jeunesse, Sport, Santé » du mercredi 14 juin 2017 ;

Vu l'avis de la commission « Finances, ressources humaines » du vendredi 16 juin 2017 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de l'exécution de l'opération 17 EDUC01 du budget prévisionnel 2017 section investissements.
- **SOLLICITE** une demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan.
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire, ou à l'adjoint délégué pour accomplir les différentes formalités.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,

